

Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion du  
Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes  
Le 16 mars 2016 de 15h30 à 17h au centre de loisirs

**Présents** : Maylis Lecoq (élue représentante les jeunes), Toine Lecoq (élu à l'école A. Marie), Lilian Desvérité (élu à l'école A. Marie), Emilie Leroux (élue à l'école A. Marie), Hermione HAREL (élue à l'école A. Marie), Marceau Rosay (élu à l'école A. Marie), Sofiane Palmont (élu à l'école J. Moulin), Sonny Llobell (élu à l'école J. Moulin), Loane Grante (élu à l'école J. Moulin), Mathéo Chapalain (élu à l'école V. Hugo), Elie Villemant (élu à l'école V. Hugo), Louan Fontaine (élue à l'école A. Marie), Touria Benkedda (élue à l'école J. Moulin), Zoé Moiroud (élue à l'école V. Hugo), Peter Lafosse (animateur référent CMEJ)

**Absents** : Elettra Masson (élue à l'école V. Hugo)

**Excusés** : Raphaëlle Balanger (élue à l'école V. Hugo)  
Christine Le Port (responsable du Pôle Enfance, Education, Jeunesse & Sports)

La commission débute par la nomination d'un secrétaire de séance en la personne de Maylis LECOQ.

Peter LAFOSSE prend la parole et déclare officiellement cette première réunion du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes ouverte. Il annonce aux élus qu'il est très heureux de les accueillir presque tous réunis pour cette première réunion. Il prévient le conseil que Raphaëlle BALANGER sera absente car elle est souffrante (grippe), que Zoé MOIROUD nous rejoindra à 16h et que Sonny LLOBELL devra partir à 16h30. Il continue en présentant le déroulement de la réunion et les différents points à aborder durant celle-ci.

Il demande que chaque élu lui remette les documents dûment remplis par leurs parents (Fiche de renseignements et fiche sanitaire) et indique aux élus qu'ils peuvent prendre connaissance de leur carnet de bord du jeune élu en inscrivant les renseignements demandés derrière la page de garde pendant qu'il récupère tous les documents.

Elie VILLEMANT demande à quel moment, les élus se verront remettre leur écharpe tricolore du jeune élu.

Peter LAFOSSE lui répond que cela fait partie des points à aborder aujourd'hui et que celui-ci est prévu plus tard dans la réunion. Il convient que le déroulement de celle-ci peut-être modifié afin de répondre aux questions des élus. Par conséquent, Peter explique que lors de la prochaine réunion qui se déroulera le mercredi 30 mars, jour correspondant au conseil municipal des adultes, le CMEJ sera présenté officiellement à Mr le Maire et ses élus. Nous nous donnerons rendez-vous à 16h30 au pôle Enfance, Education, Jeunesse & Sport pour préparer la séance plénière d'installation. Vous devrez vous présenter de vive voix en indiquant votre nom, prénom, votre classe et quelle école vous représentez.

A la suite, vous vous rapprocherez de Mr le Maire pour signer conjointement la charte de l'élu. Peter lit les différents points de la charte pour que chacun des élus comprenne la signification de chaque phrase.

Loane GRANTE demande ce que signifie le mot neutre.

Peter LAFOSSE lui répond que cela signifie qu'en tant qu'élu, il ne doit pas être en désaccord avec les retours de ses camarades ou juger ce qu'ils disent.

## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

Marceau ROSAY demande s'il faut rester neutre si les propos ou les demandes de ses camarades sont démesurés ou impossibles. Il donne l'exemple d'un candidat aux élections qui souhaitait faire installer un grand huit dans la cour de l'école.

Peter LAFOSSE lui répond qu'effectivement, les projets ou les besoins évoqués par leurs camarades doivent être réalisables et raisonnables surtout dans le contexte de l'école. L'école reste un lieu d'apprentissage et non pas un substitut de la foire Saint Romain.

Peter LAFOSSE demande si tous les élus ont compris le sens de la charte et s'ils sont tous d'accord pour la signer en précisant que leur signature symbolise leur engagement pour les deux années du mandat.

A l'unanimité, les élus répondent oui.

\*\*\*

Peter LAFOSSE souhaite, qu'avant de passer au tour de table pour que chacun se présente, que l'on détermine le jour et les horaires où la totalité des élus est disponible pour assister aux réunions.

Après quelques échanges entre élus, le mercredi après-midi de 14h à 15h30 est défini.

Peter LAFOSSE indique que les réunions auront lieu une fois par mois et précise qu'elles seront communes à tous. Chaque commission se réunira en groupe pour travailler sur les différents projets et qu'un temps sera prévu en fin de réunion pour que chaque commission puisse faire un retour sur le travail effectué. Cela permettra à l'ensemble des élus d'être informés de toutes les actions ou projets en cours.

\*\*\*

Peter LAFOSSE propose que chaque élu se présente à tour de rôle en indiquant leur nom, prénom, âge, leur passion ; en précisant de quelle école, ils sont élus, les raisons pour lesquelles ils se sont portés candidats et pourquoi pas les projets qu'ils souhaitent mener.

Peter LAFOSSE propose de commencer à se présenter et puis de continuer les uns après les autres dans le sens des aiguilles d'une montre.

Chacun se présente à son tour. Peter félicite les élus et souligne la facilité à chacun de s'exprimer en public, tâche qui n'est pas facile. Cela semble de bonne augure pour la suite.

\*\*\*

Peter LAFOSSE profite, que Zoé MOIROUD soit la dernière élue à faire sa présentation, pour présenter le logo officiel du CMEJ en précisant que Zoé a réalisé ce logo en participant au concours de création du logo CMEJ.

Marceau ROSAY s'étonne de ne pas avoir été informé de ce concours.

Peter LAFOSSE lui précise que le règlement du concours et les modalités d'inscription ont été distribués dans chaque classe des écoles de la commune.

Emilie LEROUX confirme que les documents ont bien été distribués à chaque enfant.

Peter LAFOSSE regrette qu'il n'y ait eu que 4 participants à ce concours mais que cela n'enlève rien au mérite de Zoé. Il indique que le logo a été choisi selon des critères bien définis et par un jury composé des directrices d'école (Mme Malonga, Mme Sautet, Mme Ecolasse), d'élus du conseil municipal d'adultes (Mme Guezouli, Mme Happi, Mme Mulot), du chef de cabinet de Mr le Maire (Mr De Tassigny) et Mr le Maire (Mr Jena-Yves Merle), du

## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

responsable du CCAS (Mr Le Port) et de la responsable du pôle Enfance, Education, Jeunesse et Sports (Mme Le Port).

Elie VILLEMANT propose d'organiser une vente de gâteaux pour récolter de l'argent afin de réaliser un tee-shirt avec le logo pour tous les élus du CMEJ.

Peter LAFOSSE lui répond que c'est une très bonne idée et qu'il va se renseigner pour ce projet est réalisable avec le budget alloué au CMEJ.

\*\*\*

Peter LAFOSSE indique que des commissions vont être créées avec des thématiques différentes et que chaque élu devra se positionner dans l'une d'entre elles. Il propose de définir ensemble les commissions par un petit jeu qui consiste à ce que chaque élu donne un mot significatif des missions d'un élu du CMEJ. Les mots ainsi exprimés, seront rassemblés selon une thématique commune et pourra donner naissance à une commission.

Les commissions définies ainsi que les élus qui les occupent sont les suivantes :

- Commission Bien-être & Cadre de vie.
  - ✓ Emilie LEROUX AM
  - ✓ Zoé MOIROUD VH
  - ✓ Touria BENKEDDA JM
  - ✓ Mathéo CHAPALAIN VH
- Commission Sport, Loisirs & Animation
  - ✓ Marceau ROSAY AM
  - ✓ Sofiane PALMONT JM
  - ✓ Loane GRANTE JM
  - ✓ Lilian DESVERITE AM
  - ✓ Louan FONTAINE AM
- Commission Solidarité & Citoyenneté
  - ✓ Maylis LECOQ Collège
  - ✓ Elie VILEMANT VH
  - ✓ Toine LECOQ AM
  - ✓ Hermione HAREL AM

Peter LAFOSSE précise que Sonny LLOBELL, Raphaëlle BALANGER et Lilou LABBE ne se sont pas encore positionnés. On leur demandera de le faire à la prochaine réunion et il prévient les élus que cela pourra provoquer des changements.

\*\*\*

Peter propose aux élus, pour clore cette première réunion, qu'une photo individuelle et de groupe soit prise avant de se quitter pour le site de la ville et affichées dans chaque école.

Un rappel de la prochaine réunion et des horaires, soit le mercredi 30 mars à 16h30 au service jeunesse, est fait avant le départ.

\*\*\*

La réunion se termine à 17 h.